

Accessible aux personnes à mobilité réduite

100 % d'atteinte des objectifs en 2021



Personnes en charges de la conception des étiquettes, qualité, R&D, dirigeant et créateur



Être salarié d'une entreprise agroalimentaire ou en cours de création



Intervenant



Gilles BOIN - Avocat cabinet QOLUMN

Vos contacts pédagogiques









Catherine LEVESQUE catherine.levesque@critt-iaapaca.com

Audrey LESTURGEON audrey.lesturgeon@critt-iaa-paca.com

Sylvie PERRET
sylvie.perret@critt-iaapaca.com

Caroline ROUVEYROL

Caroline.rouveyrol@critt-iaapaca.com

QUALITÉ DES PRODUITS

COD in Provence RiperCote of Paur

Sécurisez vos allégations environnementales Ayez les bons réflexes pour les étiquetages de vos produits 7 juillet 2022 à Aix-en-Provence (13) 7h



Objectifs

100 % de satisfaction en 2021

Les stagiaires seront capables de :

- Connaître les évolutions de la législation sur les allégations environnementales
- Savoir appliquer la méthodologie pour sécuriser ces allégations

9

Contexte

- Le cadre juridique de la communication environnementale se renforce de manière significative et complexe, avec de multitudes d'initiatives françaises et européennes.
- Nous vous conseillons de réviser votre communication environnementale et veiller à l'adoption des changements ou discussions en cours dans ce domaine.



Programme

9h00 à 12h30

- 1. Le cadre français et européen :
- o Textes sur la publicité appliqués aux allégations environnementales
- Avis du CNC
- Recommandations de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité)
- o Jury de déontologie de la publicité
- 2. Focus sur les dispositions de la loi AGEC
- 3. Projet de texte européen sur la justification des allégations écologiques
- 4. Différentes méthodes pour l'analyse du cycle de vie

14h00 à 17h30

- 5. Méthodologie et conseils pratiques pour sécuriser vos allégations
- 6. Allégations interdites et erreurs à ne pas commettre
- 7. Exemples de jurisprudences







QUALITÉ DES PRODUITS



Sécurisez vos allégations environnementales Ayez les bons réflexes pour les étiquetages de vos produits 7 iuillet 2022 à Aix-en-Provence (13) 7h





Laure DUPIN - 04 90 31 55 08 Laure.dupin@critt-iaa-paca.com



Adhérent 2022 : 450€ HT/stagiaire (540€ TTC)

Non adhérent 2022 : 650€ HT/stagiaire (780€ TTC)

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société

Repas et documentation compris (Prise en charge possible par votre OPCO)



N° organisme de formation 93840083884



N° Datadock 0001409

Mise à jour le : 04/03/2022

Méthode et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement
- Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation, attestation de formation
- Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (<u>laure.dupin@critt-iaa-paca.com</u>) au 04 90 31 55 08.



Inscription en ligne : cliquez ici

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ocapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat. Inscription obligatoire sur le site Ocapiat : Cliquez ici

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier). Pour toute inscription annulée après le 24/06/2022, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire PACA.























